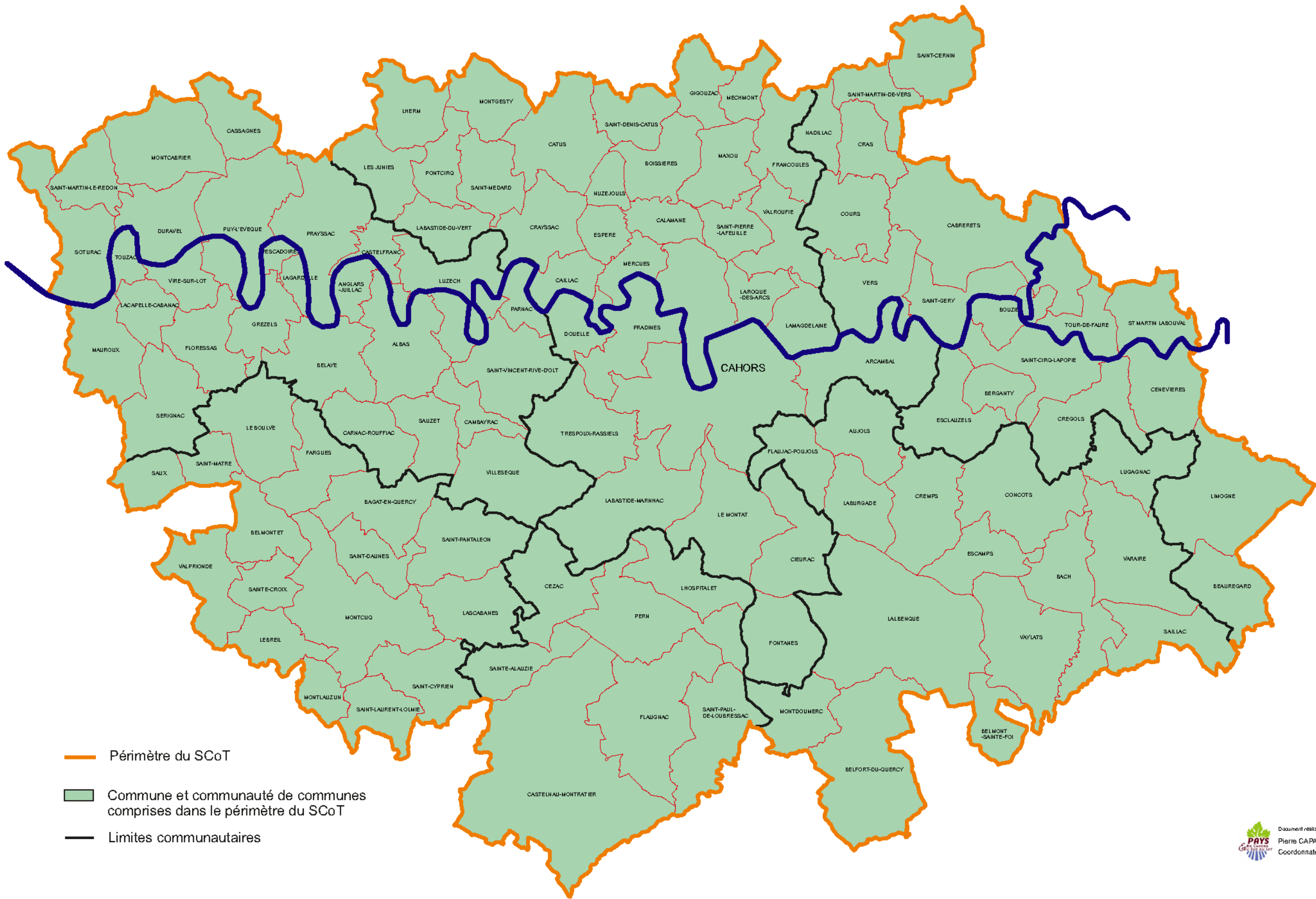
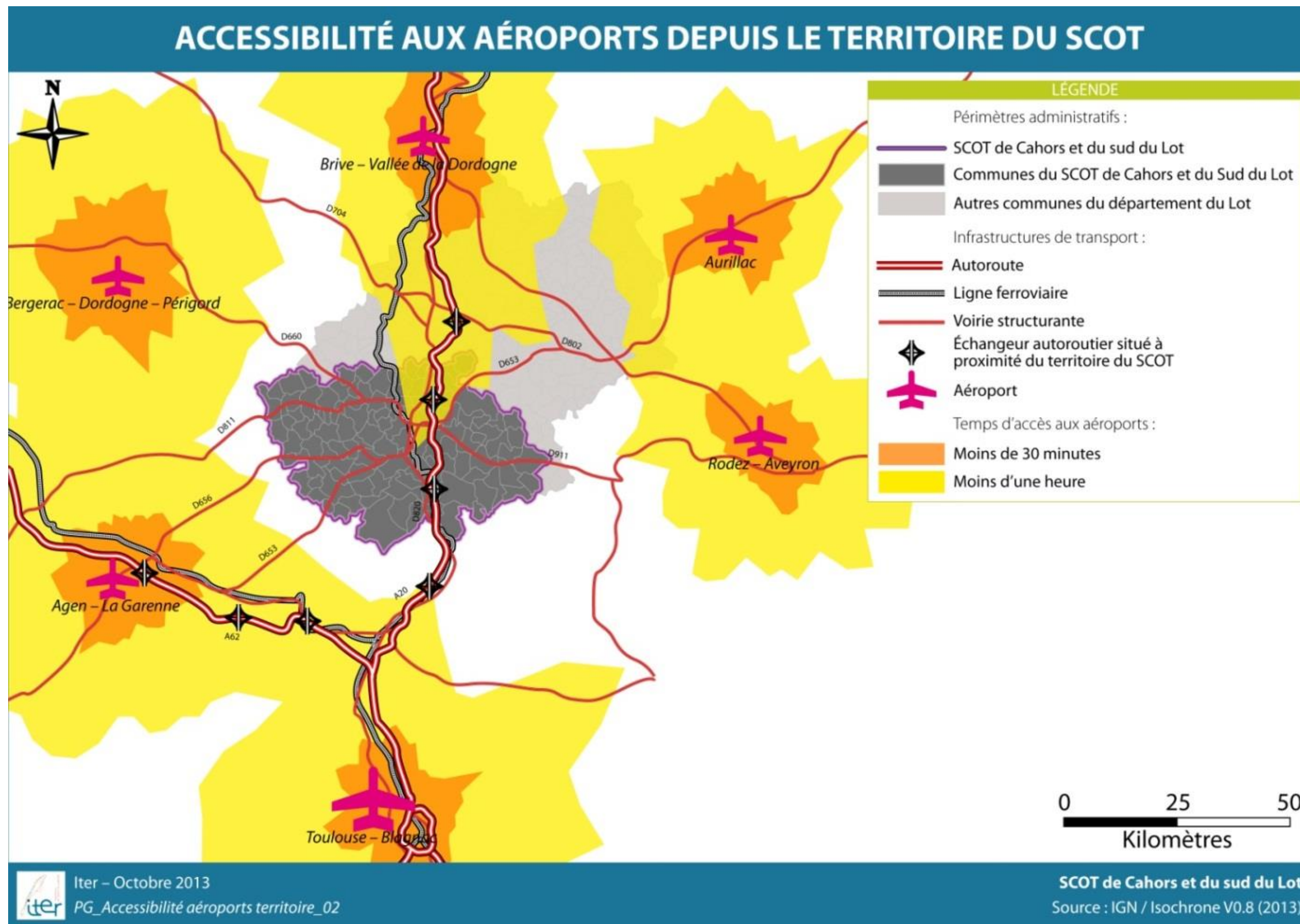


Périmètre du SCoT de Cahors et du Sud du Lot









Les 102 communes du Parc naturel régional des Causses du Quercy, Pays et Communautés de Communes du Lot

en 2011

Pays de la vallée de la Dordogne lotoise

6 communautés de communes :

- Pays du Haut Quercy Dordogne
- Pays de Sousceyrac
- Pays de Souillac Rocamadour
- Pays de Martel
- Pays de Saint-Cere
- Cere et Dordogne

Pays Bourian :

4 communautés de communes :

- Quercy Bouriane
- Haute Bouriane
- Pays de Salviac
- Sud Bouriane

+ 1 commune : Ussel

Pays de Cahors et du Sud du Lot

4 communautés
de communes :

- Canton de Montcuq
- Castelnau-Montratier
- Grand Cahors
- Vallée du Lot et du Vignoble

- Le Territoire du Parc
- périmètre d'un Pays
- Communes n'adhérant pas à
une Communauté de Communes

Pays de Figeac, du Ségala au Lot-Célé

3 communautés de communes :

- Causse Segala Limargue
- Pays du Haut-Ségala
- Figeac Communauté

+ 1 communes : Montbrun

Parc naturel régional des Causses du Quercy

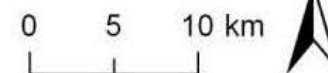
6 communautés de communes :

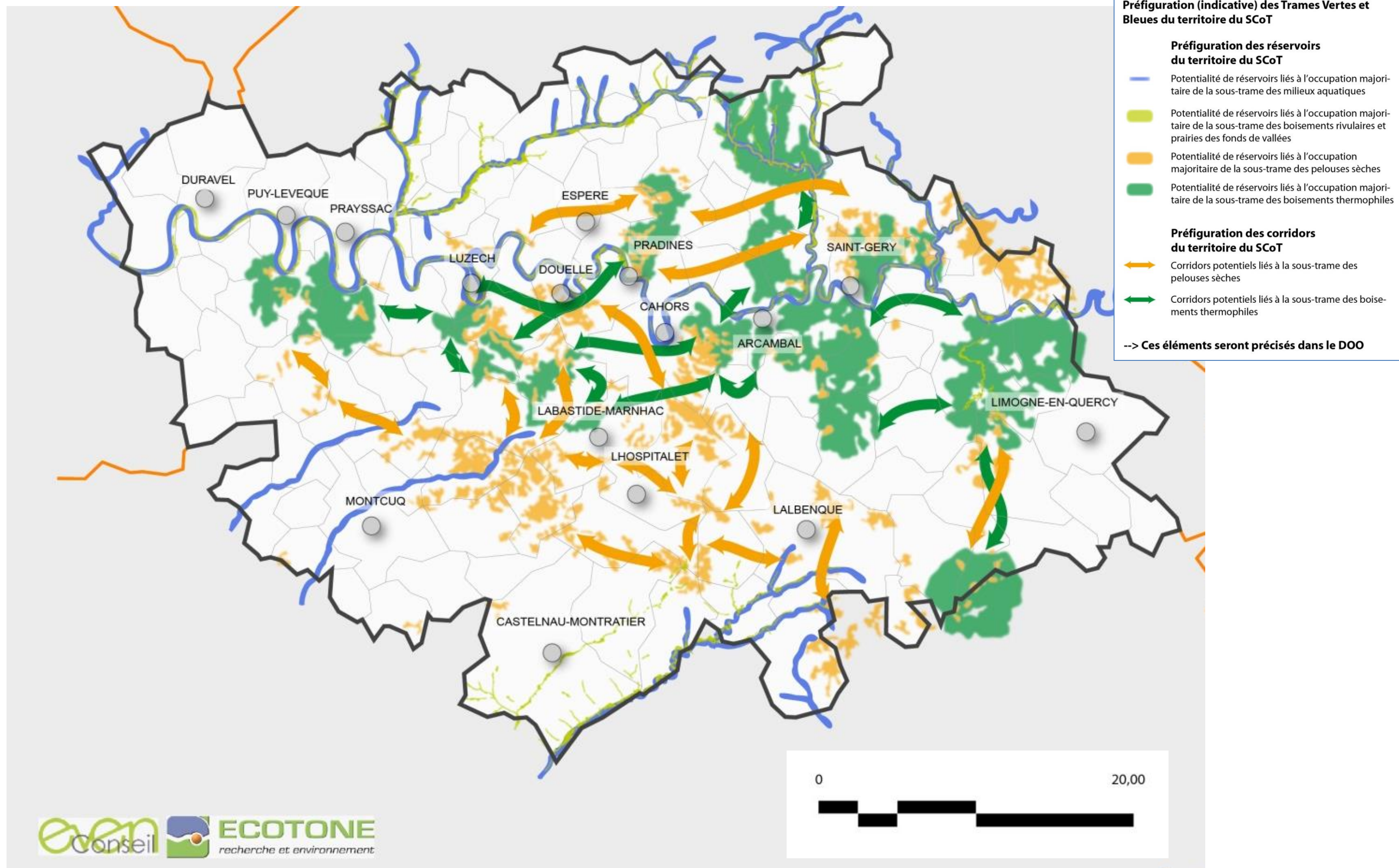
- Vallée et Causse
- Pays de Gramat
- Causse de Labastide-Murat
- Pays de Lalbenque dont une commune
hors périmètre d'étude (Montdoumerc)
- Pays de Padirac
- Lot-Célé

+ 2 communes : Promilhanes et Le Bastit

+ 17 communes appartenant à un autre Pays

Réalisation : PNR des Causses du Quercy, FD - 2011









DOO / Carte de valorisation des identités paysagères et des scénographies notables

Aménités paysagères particulièrement sensibles, à préserver et à valoriser :

P 73

- Quercy Blanc
- Causses
- Bouriane
- Vallées du Lot, du Célé, du Vert

⋯⋯⋯ Lignes de coteaux bordant les vallées du Lot et du Célé : secteurs associés de versants et de terrasses

~~~~~ Vallées, vallons et combes

**Scénographies notables à valoriser :**

< **Principaux panoramas à valoriser**  
(identification schématique et non exhaustive, à préciser localement)

P 74

★ **Paysages nocturnes de qualité : traitement des points lumineux**

P 77

**Identité patrimoniale à valoriser :**

P 75

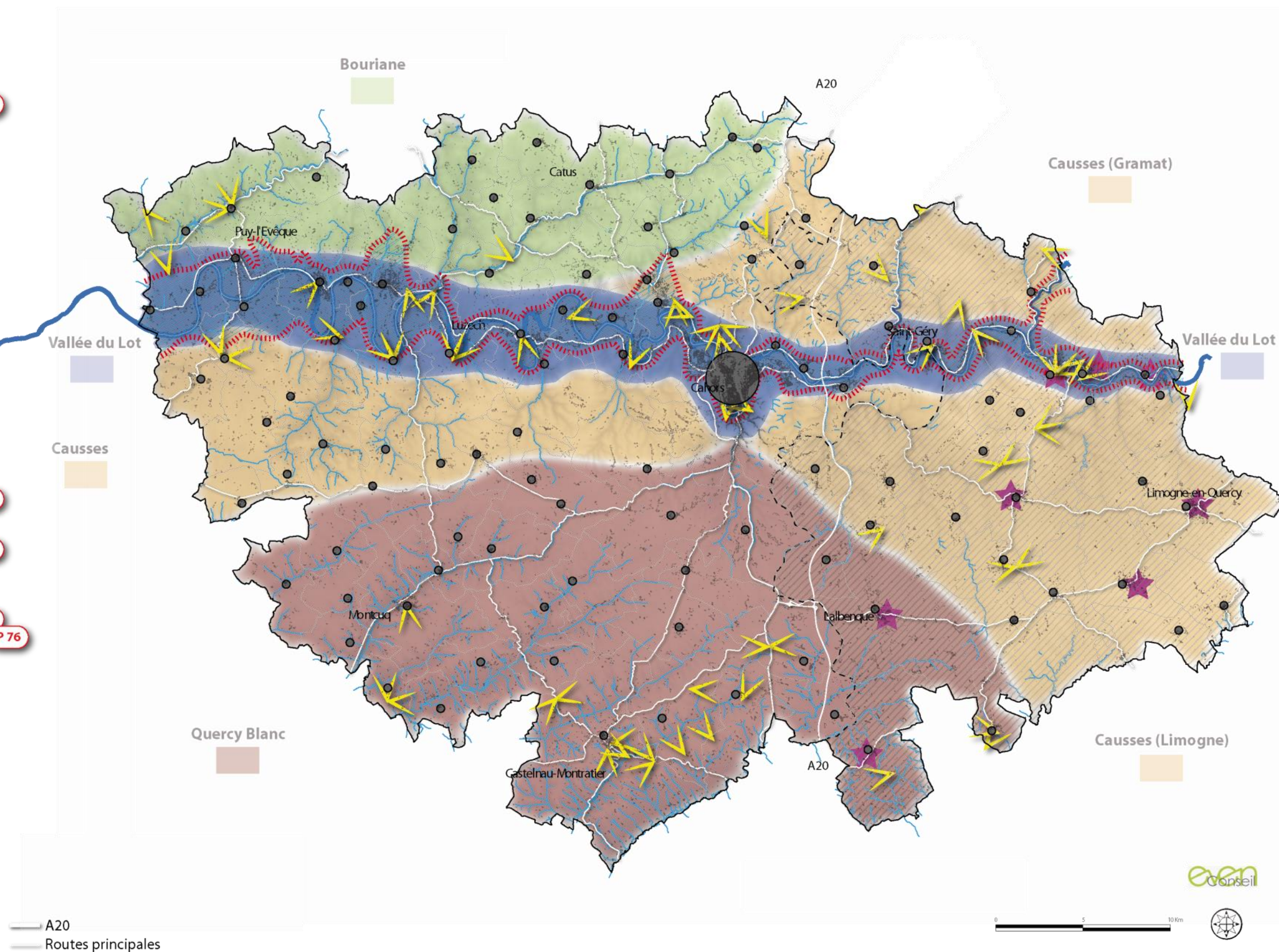
P 76

  **Modelé karstique (pechs, cloups, dolines, résurgences, ...) et patrimoine vernaculaire local à identifier, à prendre en compte dans les choix d'aménagement et à mettre en valeur**

● **Bourgs, villages et ville**  
(voir la carte complémentaire du DOO "Valorisation des paysages bâtis")

**Prescriptions de la Charte du PNR des Causses du Quercy à respecter**

**Secteur concerné**



even  
conseil



## DOO / Carte de valorisation des paysages bâtis

Urbanisation à maîtriser au bénéfice de la qualité des paysages et de l'identité locale :

"Mitage" urbain des espaces agricole et naturel : proscrit

Secteurs prioritaires où des "coupures d'urbanisation" à maintenir ou à restaurer ou à créer : choix à définir selon les enjeux / opportunités localement (l'urbanisation préexistante est à contenir dans son enveloppe actuelle)

Limitation de l'urbanisation linéaire implantée sur les terrasses ou les points hauts  
Protection des glacis (écrins) agricoles et naturels aux abords

Maîtrise de l'urbanisation diffuse

Entrées de ville à requalifier en priorité

Silhouettes bâties à valoriser par une urbanisation raisonnée et respectueuse des spécificités du lieu

Bourgs à couderc, en boucles, en essaim ou organisés autour d'une doline ou d'un cloups

Bastides

Bourgs castraux ou ecclésiiaux

Villages-rues

Prescriptions de la Charte du PNR des Causses du Quercy à respecter

Secteur concerné

